

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à 18 heures, le Conseil syndical s'est réuni dans les locaux de Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice	34.
Nombre de membres présents	20.
Nombre de procurations	5.

Date de 1ère convocation : 6 décembre 2023

Date d'affichage :

<u>Présents :</u>	Titulaires : Pierre-Louis BARLTHAZARD, Nicolas CHAPUIS, André GIMENEZ, Jean-Marc GRELLIER, Antoine HUYNH, Karine REVOL, Marie Thérèse SALOMON, Jean Marc VIAL, Peggy VIOLA, Christian BERTHOMIER, Gérard DUMAZ, Maryse FABRE, Sandra FERRARI, Alexandre GENNARO, Pascal GINOLLIN, Jean-Marc LEOUTRE, Serge TICHKIEWITCH, Cécile TRAHAND. Suppléants (votant) : Thierry BEBERT, Christophe PIERRETON.
<u>Pouvoirs :</u>	Titulaires : Sophie PETIT GUILLAUME à Karine REVOL, Régis DUMAZ à Gérard DUMAZ, Marcel FERRARI à Maryse FABRE, Pierre Damien GALENE à Pascal GINOLLIN, Gaëtan VANIN à Sandra FERRARI.

FINANCES – CORRECTION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2022 AU BUDGET PRINCIPAL SMSB (25700) (compétences obligatoires)

La Présidente informe le Conseil Syndical de la demande de Grand Chambéry portant sur l'analyse de l'affectation des résultats 2022 au budget principal SMSB (délibération n°12-2023-C du 29 mars 2023) et de ses conséquences sur la gestion analytique des périmètres au budget primitif 2023.

RAPPEL DE L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL SMSB

FONCTIONNEMENT	montants	INVESTISSEMENT	montants
Résultat 2022	+562 065.35	Résultat 2022	-460 234.77
Résultat cumulé 2021	+813 116.36	Résultat cumulé 2021	+128 020.78
Résultat global 2022	+1 375 181.71	Résultat global 2022	-332 213.99
		Restes à réaliser	+156 680.70
		Besoin de financement de la section d'investissement	-175 533.21

	Résultat de fonctionnement reporté 002	Résultat d'investissement reporté 001	Fonds de réserve 1068
BUDGET SMSB (25700)	1 199 648.50	-332 213.99	175 533.21

selon la répartition analytique suivante :

	Résultat de fonctionnement 002	Résultat d'investissement 001	Fonds de réserve 1068
Compétences obligatoires SGR	897 943.41	-497 436.57	420 439.63
Compétences optionnelles AM	301 705.09	165 222.58	-244 906.42
Total	1 199 648.50	-332 213.99	175 533.21

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612 et suivants, L.2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu la délibération n° 11-23-C du 29 mars 2023 approuvant les comptes administratifs de l'exercice 2022,

Vu la délibération n° 12-23-C du 29 mars 2023 approuvant l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

Considérant les statuts du Syndicat Mixte des Stations des Bauges et notamment l'article 9, il convient de corriger l'affectation des résultats 2022 :

- au titre de la non-fongibilité et l'étanchéité des crédits entre Aillons-Margériaz et Savoie Grand Revard :

	Résultat de fonctionnement 002	Résultat d'investissement 001	Fonds de réserve 1068
Compétences obligatoires SGR	-244 906.42		
Compétences optionnelles AM			+244 906.42
Total	-244 906.42		+244 906.42

- au titre de la répartition des dépenses communes année 2022 :

	Résultat de fonctionnement 002	Résultat d'investissement 001	Fonds de réserve 1068
Compétences obligatoires SGR	+58 505.00		
Compétences optionnelles AM	-58 505.00		
Total	0.00		

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 6 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

APPROUVE la correction de l'affectation des résultats du budget principal SMSB (25700) au titre de la non-fongibilité et l'étanchéité des crédits entre Aillons-Margériaz et Savoie Grand Revard telle que reprise ci-dessus.

APPROUVE la correction de l'affectation des résultats du budget principal SMSB (25700) au titre de la répartition des dépenses communes telle que reprise ci-dessus.

APPROUVE la nouvelle affectation des résultats 2022 comme suit :

FONCTIONNEMENT	montants	INVESTISSEMENT	montants
Résultat 2022	+562 065.35	Résultat 2022	-460 234.77
Résultat cumulé 2021	+813 116.36	Résultat cumulé 2021	+128 020.78
Résultat global 2022	+1 375 181.71	Résultat global 2022	-332 213.99
		Restes à réaliser	+156 680.70
		Besoin de financement de la section d'investissement	-175 533.21

	Résultat de fonctionnement reporté 002	Résultat d'investissement reporté 001	Fonds de réserve 1068
BUDGET SMSB (25700)	954 742.08	-332 213.99	420 439.63

selon la répartition analytique suivante :

	Résultat de fonctionnement 002	Résultat d'investissement 001	Fonds de réserve 1068
Compétences obligatoires SGR	711 541.99	-497 436.57	420 439.63
Compétences optionnelles AM	243 200.09	165 222.58	
Total	954 742.08	-332 213.99	420 439.63

AUTORISE la modification des crédits 2023 du budget principal SMSB.

Fait à La Féclaz, le 13 décembre 2023

LA PRESIDENTE
Sandra FERRARI



☞ Votants :	25
☞ Pour :	13
☞ Contre :	5
☞ Abstention (s) :	7
☞ Blanc (s) :	

Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.